A graphic element consisting of a blue square followed by a smaller, lighter blue square stacked to its right.

LE SCÉNARIO

FORMATIONS 2026

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

RENSEIGNEMENTS/ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69 - www.cefpf.com - info@cefpf.com



ACTION DE FORMATION 2026

Le CEFPP en quelques mots	PAGES 4-5
Nos engagements	PAGES 6-11
Conditions de recevabilité	PAGES 12
Comment financer la formation	PAGES 12-13
Présentation du métier	PAGES 14
Public concerné et objectifs	PAGE 15-16
Modalités de mise en œuvre	PAGES 17-18
Programme détaillé	PAGES 19-21
Conditions générales de vente	PAGES 22

LE CEFPF, 33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL ET DES MÉDIAS NUMÉRIQUES

Créé en décembre 1992 à l'initiative de plusieurs personnalités de l'AFPF (Association Française des Producteurs de Films), pour répondre aux besoins des professionnels du secteur, le CEFPF a été le premier centre associatif de formation à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Depuis 33 ans, nous avons formé plus de 12.000 professionnels du film et des industries créatives et culturelles : intermittents du spectacle, salariés des sociétés de production et de diffusion, auteurs, entrepreneurs, indépendants, salariés en reconversion, étudiants, apprentis...

Le succès de notre mission s'appuie sur des engagements forts qui guident nos actions au quotidien : un cadre pédagogique exigeant, une démarche qualité reconnue et une charte de responsabilité environnementale et sociétale.

La démarche du CEFPF :
un projet pédagogique
à caractère **professionnel**
et une exigence de **qualité**.

Osez, créez, partagez !

Le CEFPF accompagne chaque année 400 professionnels et futurs professionnels.

Sa pédagogie se fonde sur la proximité : dans un environnement enrichissant et propice aux rencontres, nous valorisons les expertises, la diversité, les profils atypiques et promouvons une culture de co-création et de partage.

Notre accompagnement individuel soutient cet écosystème professionnalisant et aide chacun à bâtir un parcours adapté et réaliste, s'insérer, évoluer dans le secteur et y développer son projet personnalisé.



6 RAISONS DE CHOISIR LE CEFPF

1

L'indépendance, pas le profit

Le CEFPF est une association à but non lucratif (loi 1901). Contrairement à d'autres organismes de formation ou écoles de cinéma, gérés et financés par des fonds de pension et des groupes d'intérêt, nous avons conservé ce statut indépendant, pour garantir notre autonomie pédagogique. Nous pouvons ainsi privilégier la qualité de l'enseignement et la réussite de nos apprenants sur tout autre objectif.

2

Une pédagogie réputée pour sa qualité

Reconnu dans le secteur pour le sérieux et l'excellence de son enseignement, le CEFPF délivre des formations professionnalisantes alternant théorie - pratique et accompagnement personnalisé. Nous faisons le choix de cycles courts et de groupes d'effectifs très réduits, pour s'adapter à tous les niveaux. Nos programmes, qui font référence, sont ancrés dans la réalité du marché, constamment actualisés et dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, renommés pour leur expertise.

3

L'accompagnement personnalisé

Notre pédagogie est fondée sur un suivi 100% individualisé visant la réussite de votre projet professionnel. Vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent, de conseillers pédagogiques et, si souhaité, d'un référent handicap. Pour vous accompagner, nous organisons des workshops et des ateliers CV, des mises en situation, des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch-dating), des tests avec débriefing, des entretiens d'orientation et des séances de coaching personnalisé.

4

L'intégration à un réseau actif

Le CEFPF compte plus de 450 intervenants professionnels en activité, 12.000 anciens exerçant dans le secteur, et entretient depuis 33 ans de solides liens de confiance avec les entreprises, syndicats et associations professionnelles du secteur. Ce réseau étendu de contacts est une force pour vous ouvrir de réelles opportunités d'insertion et de développement professionnel.

5

Des formations reconnues et diplômantes

Le CEFPF est depuis 2020 certifié Qualiopi pour les actions de formation, la VAE et l'apprentissage.

Le titre "Assistant de Réalisation" est reconnu par l'Etat au niveau 5 (inscrit au RNCP) et éligible au CPF.

Nos formations sont soutenues par de nombreux partenariats et financées à 100% par l'AFDAS (Fonds d'Assurance Formation des Activités du Spectacle, pour les intermittents)

6

Une insertion et une évolution durables dans le secteur

Nous accompagnons chaque année 400 professionnels et futurs professionnels pour bâtir un projet réaliste : intégrer un métier dans le secteur et y développer leur parcours. L'accompagnement individuel aide chacun à aiguiser et structurer sa créativité, sa mobilité intellectuelle, son sens des opportunités et son réseau et permet d'excellents taux d'insertion et d'adéquation des parcours aux objectifs visés.

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Notre objectif prioritaire est la réussite de **votre projet professionnel** : évolution de carrière, intégration ou reconversion dans le métier. La base de notre démarche pédagogique est un **suivi 100% individualisé**, qui vous permet de tirer pleinement parti des **programmes professionnalisants** au contact d'**intervenants experts**.

Vous garantir un accompagnement personnalisé

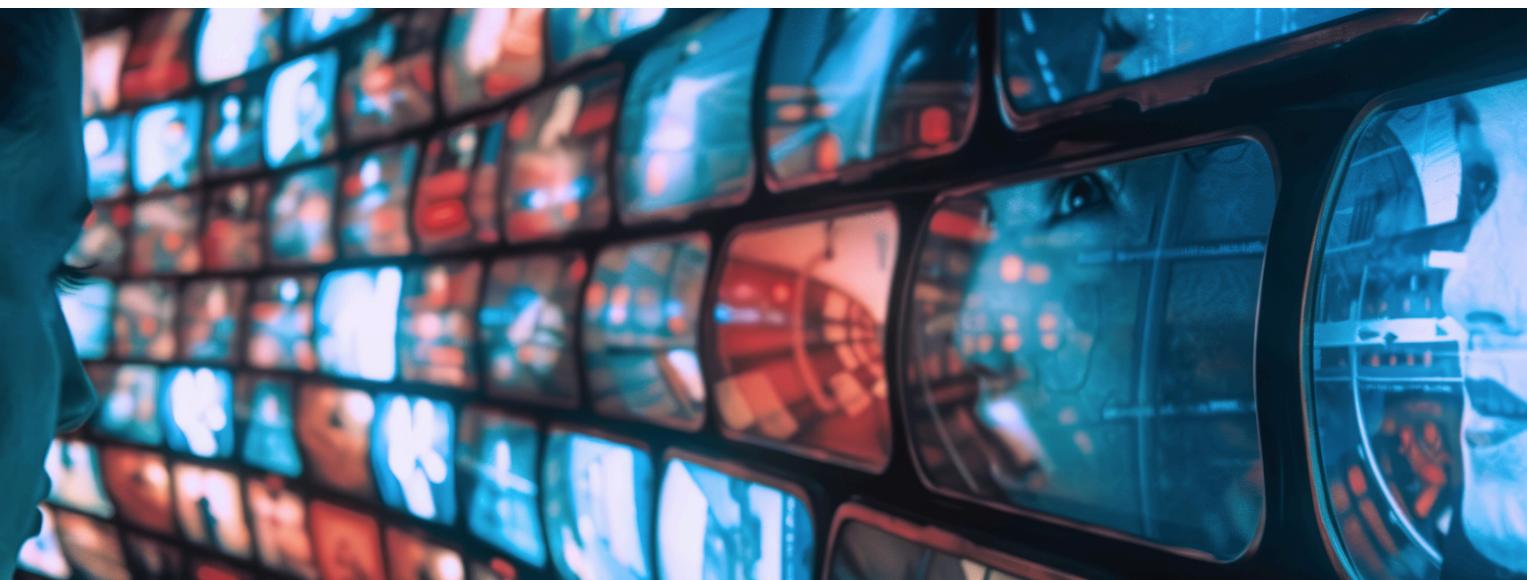
Dès votre premier entretien : un conseiller pédagogique vous aide à vous positionner et établir une stratégie pour le réaliser. Il peut aussi vous conseiller pour constituer votre dossier.

Tout au long du cursus, vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent et, si souhaité, d'un référent handicap, que vous pouvez consulter individuellement ou avec d'autres stagiaires : ils sont garants du bon déroulement de votre formation, avec l'appui du responsable et de l'équipe pédagogique.

Selon les formations, ils organisent pour préparer votre intégration professionnelle :

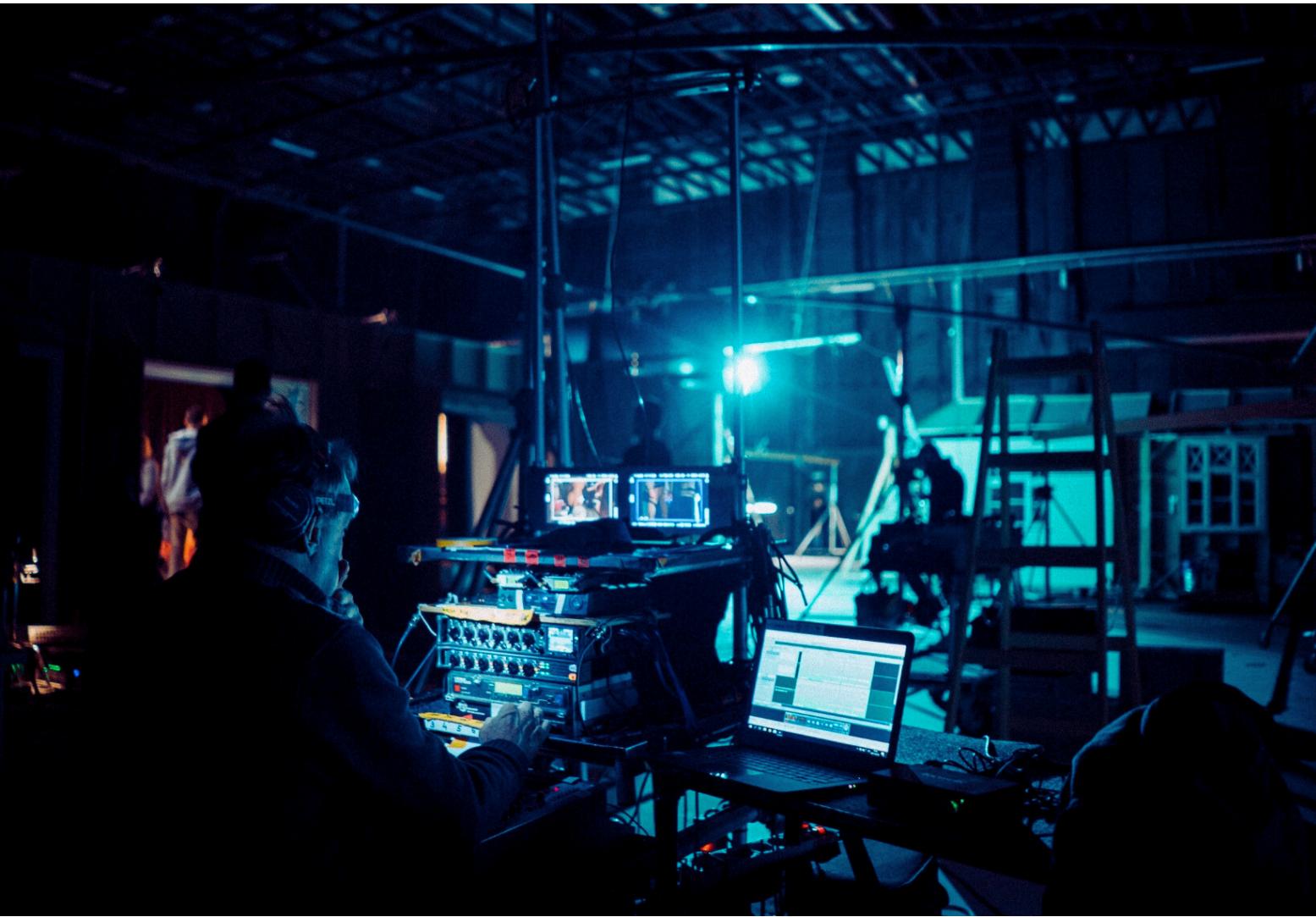
- des modules de préparation à la communication : cohésion de groupe, affirmation de soi, prise de parole en public, expression orale...
- des mises en situation et cas pratiques ;
- des entretiens individuels et tests avec débriefing pour évaluer vos acquis et préciser vos objectifs ;
- des modules, ateliers et workshops d'insertion professionnelle et des séances de coaching individuel et collectif, axés sur la recherche de stage, la rédaction de CV, d'une candidature ciblée, la préparation d'un entretien, le pitch, etc. ;
- des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch dating) et des soirées réseau
- des examens devant des jurys paritaires de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel
- un coaching personnel sur mesure (prestation à la demande) peut aussi vous permettre de capitaliser sur vos atouts, votre réseau, vos compétences transférables et mieux appréhender les jalons et changements à franchir à moyen – long terme dans votre projet.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue, si vous le souhaitez, à analyser et accompagner le déroulement de votre parcours, pour vous aider à surmonter des questionnements ou obstacles ponctuels, à ajuster votre démarche et à atteindre vos objectifs.



Vous proposer des programmes de référence

- Nos formations sont professionnalisantes et leurs contenus sont ancrés dans la réalité du marché et de ses mutations. Ils sont conçus et actualisés avec des partenaires de l'industrie pour garantir en permanence leur adéquation aux besoins de la profession.
- Les sessions sont organisées en cycles courts, alternant théorie – pratique et ponctués d'applications, mises en situation, interventions d'experts et simulations professionnelles.
- Les cours sont délivrés en groupes d'effectifs très réduits pour favoriser les interactions et s'adapter au niveau de chacun.



Vous former avec des professionnels en activité

- Les cours sont dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, actifs et reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel :
- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de TV et d'organismes de diffusion ;
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...)
- producteurs et distributeurs
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...
- experts des questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales de l'entreprise de production : avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise...

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Fondé par un syndicat de producteurs, le CEFPPF est reconnu dans le paysage audiovisuel depuis plus de 30 ans comme un acteur majeur de la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, et réputé l'un des centres les plus attentifs à la qualité de ses formations. Cette reconnaissance nous engage à une démarche exigeante et structurée au service de nos apprenants.



■ ■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

La certification Qualiopi : gage de qualité

Le CEFPPF est membre des Acteurs de la Compétence, marque d'engagement dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins du secteur, et qualifié par l'Office Professionnel de Qualification (OPQF), qui garantit la rigueur et le professionnalisme de nos formations.

Depuis 2020, il a obtenu la certification Qualiopi pour trois types d'actions : les actions de formation, la VAE (validation des acquis de l'expérience) et l'apprentissage.

Cette certification atteste du respect des critères du Référentiel National Qualité (loi du 5 Septembre 2018), qui repose sur 7 engagements fondamentaux :

1. Une communication transparente sur les formations et débouchés.
2. Des formations adaptées aux besoins des apprenants et du marché.
3. Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
4. Un cadre d'apprentissage optimisé, avec des ressources adaptées.
5. Une montée en compétences continue des formateurs et équipes pédagogiques.
6. Une veille active sur l'évolution des métiers et des technologies.
7. Une évaluation et amélioration continue, intégrant les retours des apprenants et des acteurs du secteur.

Des formations dispensées par des professionnels, pour des professionnels

Le CEFPPF fait exclusivement appel à des professionnels pour dispenser les formations.

Le recours à un grand nombre de ces experts reconnus – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir :

- Des connaissances constamment actualisées, adaptées aux réalités du marché.
- Une expertise sectorielle forte, avec des intervenants spécialisés.
- Une approche diversifiée, qui permet une transmission large et pointue des savoirs et savoir-faire.

Une pédagogie professionnalisante et structurée

Le nombre et la diversité des intervenants au CEFPPF rendent indispensable une organisation pédagogique rigoureuse, garantissant la cohérence et la qualité des enseignements :

- Une sélection et une orientation préalable approfondies des candidats, assurant des formations en phase aux objectifs individuels.
- Une coordination pédagogique structurée, encadrée par un responsable pédagogique et un formateur référent associé à chaque formation.
- La contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique.
- Un suivi et un accompagnement post-formation des apprenants, favorisant l'insertion et l'évolution professionnelle.

Le suivi et l'évaluation des acquis

Toutes nos formations comprennent une évaluation des acquis en fin de parcours, sous forme de tests ou d'examens avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant de :

- Valoriser ses acquis et compétences pour consolider son CV et renforcer son employabilité.
- Identifier ses axes de progression pour affiner son parcours.

Elles sont doublées d'un suivi renforcé de la qualité pédagogique :

- Bilans hebdomadaires pour ajuster la formation en temps réel.
- Évaluation finale « à chaud », pour garantir un progrès continu des pratiques.



NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

Notre responsabilité éducative vis-à-vis des valeurs de durabilité, d'inclusion et d'égalité est double : d'une part, former à leur mise en œuvre concrète dans les pratiques métier du secteur ; d'autre part, les transmettre à des professionnels, eux-mêmes vecteurs de culture et d'influence.

C'est pourquoi nous avons adopté une charte d'engagement sociétal et nous collaborons avec des partenaires qui guident nos actions pour un environnement pédagogique et professionnel responsable et équitable, où chacun peut développer son potentiel.

Handicap : nous sommes tous concernés !

Nous sommes tous concernés par le handicap, et l'accessibilité profite à tous. En tant qu'[#activateurdeprogrès](#), nous mettons en place des mesures concrètes pour lever les barrières d'accès à nos formations, adapter nos infrastructures et perfectionner nos méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'accompagnement individualisé, pilier historique du CEFPIF, est au cœur de cette démarche pour garantir un apprentissage équitable, quelle que soit votre situation ou votre handicap.



Égalité, mixité et diversité de genre

Experts depuis plus de 30 ans des industries culturelles, nous connaissons le rôle clé des médias dans la construction des représentations sociales et des stéréotypes. Engagés aux côtés du [Collectif 50/50](#), nous œuvrons activement à promouvoir la mixité, la diversité et de l'égalité des genres dans l'audiovisuel et le cinéma.

- Nous assurons des opportunités égales, l'équilibre et la parité dans les jurys, postes à responsabilité, etc.
- Nous sensibilisons à une culture d'inclusion et de respect mutuel.
- Enfin, nous luttons contre toutes les formes de discrimination et de violences genrées et mettons à disposition une référente harcèlement.

Le Collectif 50/50



Diversité socio-culturelle et égalité des chances

Signataire de la [Charte de la Diversité](#), le CEFPPF promeut un environnement où chacun peut exprimer sa singularité et enrichir le collectif par la diversité des parcours.

- Nous proposons des contenus pédagogiques inclusifs et variés, valorisant la richesse culturelle et sociale.
- Nous œuvrons pour un accès élargi à la formation et à l'emploi, en mettant l'accent sur l'élimination des discriminations et préjugés.



Éco-responsabilité et transition écologique

Depuis 2010, le CEFPPF soutient la démarche [EcoProd](#), qui vise à réduire l'empreinte environnementale de l'audiovisuel.

L'enjeu est de taille : le secteur audiovisuel en France émet annuellement environ 1,7 M de tonnes de CO₂, soit 2,9 % de la consommation électrique nationale et 0,9 % de l'empreinte carbone totale. Une part significative est liée aux tournages. Educateurs, notre rôle est clé pour accompagner l'industrie vers des pratiques écoresponsables par :

- L'intégration des enjeux environnementaux dans nos contenus de formation.
- Des actions concrètes pour limiter notre empreinte écologique et encourager des pratiques durables.
- La sensibilisation des apprenants et partenaires à une gestion responsable des ressources et des productions audiovisuelles.







Le CEFPPF est une organisation associative, fondée par un réseau de producteurs : la force du collectif fait partie de notre ADN. Nous savons que la réussite de ces engagements repose sur l'implication de chacun : apprenants, formateurs, partenaires et acteurs du secteur. [Rejoignez-nous](#) pour contribuer et en partager les valeurs, les idées et les ressources !

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

1 Analyse du projet professionnel du candidat : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.

2 Étude de recevabilité de la candidature (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.

Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.

3 Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat : envoi d'un mail

4 Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur

5 Réponse envoyée par le financeur

6 Envoi de la convocation au candidat : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseiller de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

- **En tant que demandeur.euse d'emploi**

Le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).
Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

- **En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel**

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des action de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-d'accès-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.
Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-d'accès-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-d'accès-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FAFCEA à hauteur de 4800€ /an.

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Commerces et de l'Industrie, et dans les secteurs de la culture, des médias, des arts, du spectacle, des loisirs, de la communication, etc. vous bénéficiez d'une prise en charge par l'AFDAS.

Si vous êtes en profession libérale, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FIF-PL.

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPPF.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPPF ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif).



PRESENTATION DU METIER

LE METIER DE SCENARISTE

Le scénariste écrit ou coécrit des textes pour le tournage de fictions à partir d'une idée qu'il a pu initier ou qui lui a été proposée par un réalisateur ou un producteur. Il transforme cette idée en sujet ou rédige ou corérite successivement différents textes dont la forme est normalisée pour obtenir le scénario dialogué définitif, pendant la phase de développement de la fiction ou du documentaire. Il peut adapter le scénario pendant les phases de production (préparation, voire de tournage).

En long-métrage, l'écriture de fiction passe par différentes étapes couramment appelées pitch, synopsis, séquencier, traitement, continuité dialoguée. Les modalités d'engagement du scénariste font l'objet d'un contrat de cession de droits d'auteur avec le producteur. A la télévision, elles font l'objet d'un contrat d'option puis de cession de droits d'auteur. Dans cette dernière hypothèse, il est établi en lien avec une convention d'écriture du diffuseur commanditaire (une chaîne).

Le scénariste peut initier le sujet, seul ou non (avec un coscénariste ou un réalisateur par exemple) ou répondre à une commande pour un sujet et un format donné, en particulier à la télévision. Dans tous les cas, le contrat qui le lie au producteur prévoit sa participation aux différentes étapes de l'élaboration du scénario, avec ses éventuels collaborateurs, les délais de remise des différents stades du scénario, les conditions d'acceptation et de rémunération.

Le scénariste de fiction commence par construire les fondamentaux de son projet : sujet et thèmes, genre (comédie, drame...), époque, contexte et décors principaux, personnages, construction dramatique. Selon la nature des contraintes influant sur le développement, il inclut dans cette préparation une réflexion sur le public visé par l'histoire. Ce travail donne lieu à un synopsis évalué avec le producteur. Ce synopsis peut donner lieu à plusieurs versions de travail, parfois complétées de documents annexes : fiches relatives aux personnages (caractérisation, fonction, trajectoire...), traitement ou synopsis développé permettant d'approfondir les caractéristiques de l'œuvre à venir.

Au cinéma, ou dans le cadre d'une fiction unitaire pour la télévision, le ou les scénaristes peuvent passer directement à l'écriture du séquencier (au traitement au cinéma), découpage de l'histoire en séquences, et de la continuité

dialoguée ou scénario proprement dit, étape ultime du développement. Dans tous les cas, il(s) intègre(nt) les paramètres propres au sujet, au genre et au format considéré, notamment les conditions envisageables de production du projet. A la télévision, l'ensemble de ce travail est effectué en relation avec un directeur du développement, un directeur de collection ou un directeur littéraire, lui-même supervisé par le ou les producteurs, puis le chargé de programme des chaînes de télévision dans le cadre de « réunions de textes » ; au cinéma le scénario est validé par le producteur et le réalisateur lorsque celui-ci n'est pas également scénariste (en général il est co-scénariste). Chaque fois le texte est discuté, travaillé et retravaillé.

Au final, le scénariste de fiction ne travaille donc jamais de façon isolée. Il fournit autant une œuvre qu'un outil de travail, dont la fonction est d'être exploitable par le réalisateur et l'équipe de tournage. L'écriture obéit à des principes dramatiques avec lesquels il faut négocier, mais aussi un style visuel et des caractéristiques techniques précises, qui donnent à ce type d'écriture sa spécificité par rapport à d'autres, très différentes, comme l'écriture de roman par exemple. Le scénariste doit donc réussir une alchimie complexe entre le développement de sa propre inspiration, les contraintes techniques et de production, et l'anticipation des attentes du public. Sa présence lors de la préparation et du tournage est rare, sauf lorsqu'elle est motivée par une demande précise, par exemple du réalisateur pour une lecture avec des comédiens, ou pour un nouveau travail en cours de production, voire de tournage.

Auteur, le scénariste est rétribué comme tel, sans être ni salarié, ni intermittent.

LES ACTIVITES

(voir le référentiel pour le détail des activités)

Ainsi, le scénariste doit :

- Etre capable de rédiger les différents documents associés au développement du scénario
- Savoir présenter son projet face à un producteur d'une manière synthétique et développée
- Pouvoir tenir compte des remarques du producteur / script doctor/ conseiller de programme et pouvoir rebondir dans la phase de développement.

EVOLUTION DU METIER (CPNEF AV)

La réduction des délais de mise en production des séries et des téléfilms a pour conséquence de diminuer le temps consacré à l'écriture des scénarios, ce qui demande aux scénaristes une organisation très rigoureuse pour respecter les plannings d'écriture, voire une organisation des scénaristes en pool / en atelier.

Dans ce contexte une nouvelle fonction apparaît : le showrunner. Son rôle est à la fois celui d'un scénariste, garant de la valeur artistique de la série, mais aussi celui de chef d'orchestre qui supervise le processus de production, de la salle d'écriture au plateau de tournage, jusqu'au montage final si nécessaire.

De plus en plus de fictions et de documentaires audiovisuels utilisent des procédés d'animation et d'effets visuels. Les scénaristes doivent ainsi être en veille sur ces procédés et leur coût pour les intégrer dans leurs scénarios.

Des opportunités supplémentaires apparaissent pour les scénaristes : l'apparition des plateformes web, le développement des webséries et des formats-courts.

PUBLIC CONCERNÉ ET CONTEXTE

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Public mixte (auteur et intermittent) :

Toute personne désirant collaborer à l'écriture d'une fiction ou souhaitant exercer des responsabilités lors du développement d'un projet dans une société de production :

- Réaliseurs ayant collaborer à l'adaptation d'un scénario et souhaitant améliorer leur technique pour développer leur propre projet.
- Auteurs de l'écrit (littérature, journalisme) souhaitant appréhender les spécificités du scénario de fiction
- Comédiens ou techniciens amenés à travailler sur la base du scénario et souhaitant avoir la capacité d'en analyser ou comprendre les enjeux.

Pré-requis, expérience professionnelle

Un diplôme au moins équivalent au Master I ou expérience professionnelle évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPP sur présentation d'un curriculum-vitae.

Avoir un projet ou des idées de format à développer (pouvant être modifiés au cours de la formation)

Compétences appréciées

Avoir déjà expérimenté le travail d'écriture d'un scénario (court-métrage)

Etre à l'aise en expression écrite

Avoir une bonne culture cinématographique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Enjeux

Un scénario, c'est la vision d'un film à venir, pour un public encore inconnu qu'il conviendra de séduire. La réalisation d'un film repose avant tout sur la créativité des auteurs : mais celle-ci exige une pratique professionnelle fondée, notamment, sur la connaissance de techniques d'écriture spécifiques et sur la maîtrise des principales notions de la dramaturgie.

Le programme de formation du CEFPP dure 5 semaines. Il répond à ce souci de favoriser une expression libre pour des projets réalisables de façon concrète.

C'est ainsi qu'il propose aux stagiaires une "mise en situation" qui reproduit celle de la création d'une fiction, leur apportant les éléments propices à la détermination de leurs choix et à l'écriture de leurs sujets.

Ayant pour objectif de transmettre des méthodes et des techniques de création, la première partie de la formation consiste essentiellement en des points théoriques rythmés par des exercices d'application et des séances d'analyse de scénario. Cet atelier pratique est émaillé d'exercices et de points théoriques, avec des séquences de travail personnel sur les différents sujets développés par les participants.

Le programme est adapté à la situation et aux objectifs professionnels de chaque stagiaire, qu'il recherche une meilleure connaissance de l'écriture scénaristique dans sa pratique professionnelle ou qu'il veuille faire aboutir, à terme, un projet.

Toutefois, le candidat doit être conscient que les 3 semaines de développement permettront soit d'atteindre le squelette d'un long métrage ou d'un unitaire, soit une première version de son court-métrage.

En fonction de son expérience antérieure, l'apprenant a le choix de se lancer soit dans l'écriture d'un court-métrage soit dans le développement d'un long-métrage.

Le court-métrage est un choix raisonnable pour les personnes n'ayant jamais écrit car ils auront, à l'issue de la formation, une première version aboutie de leur projet (terminer avec une première victoire est très encourageant pour continuer). C'est aussi la possibilité pour les « jeunes » réalisateurs d'écrire un scénario de court-métrage structuré, ce qui n'est pas courant sur le marché et peut être un atout non négligeable pour démarcher un producteur.

L'écriture d'un long-métrage requiert de la rigueur et un fort investissement personnel pendant et à l'issue de la formation.

A l'issue des 3 semaines de développement, les apprenants ont amorcé l'écriture de leur synopsis ou de leur traitement.

■ Objectifs détaillés

- Comprendre, reconnaître et appliquer les principes de la dramaturgie
- Structurer un récit
- Développer un projet grâce à un accompagnement individuel par un scénariste expérimenté
- Présenter son projet face à un producteur

A LA FIN DE LA FORMATION, LES APPRENANTS AURONT ACQUIS :

Avancement de leur Projet :

- Court-métrage : première version du scénario
- Long-métrage : premier synopsis ou squelette détaillé du projet

Des compétences spécifiques à l'audiovisuel :

- Application des codes d'écriture couramment utilisées pour la construction dramatique d'un scénario et son développement narratif
- Écriture d'une note d'intention, d'un synopsis, d'un traitement, d'un séquencier, d'une continuité dialoguée d'un projet
- Méthode du pitch

Compétences transversales :

- Structurer un récit
- Prise de parole en public

Évolution professionnelle :

Pour les personnes ayant choisi d'écrire un court-métrage, la prochaine étape est de trouver un producteur pour le réaliser :+).

Le court-métrage est encore aujourd'hui un moyen incontestable pour rencontrer un producteur et le convaincre de donner la chance à un jeune réalisateur.

Quant à ceux qui ont choisi la voie du long métrage, cela va demander encore quelques heures d'écriture pour aboutir à la fin d'un traitement qui pourra être envoyé à des producteurs.

Il est bien évidemment conseillé de profiter du réseau du CEFPP (notamment les apprenants de la formation d'écriture) pour créer un groupe de lecture voire un atelier de co-écriture.



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale

200 heures, soit 25 jours, 6 semaines

Durée hebdomadaire :

40 heures 9h30-13h30 - 14h30-18h30 par semaine

Prix :

4 200 euros HT

Lieu de formation :

19, rue de la Justice - 75020

Contact :

Tél : 01 40 30 22 35

Dates de la formation :

Du 16 mars au 17 avril 2026 (off le 6 avril)

Du 27 avril au 3 juin 2026 (Off le 1, 8, 25 mai)

Du 29 juin au 31 juillet 2026 (off le 14 juillet)

Du 31 août au 2 octobre 2026



FORMATEURS

Responsable pédagogique :

Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPP

Intervenants :

Julie PONSONNET, scénariste, script-doctor

ORGANISATION GÉNÉRALE

LA FORMATION SE DÉROULE EN DEUX PARTIES DISTINCTES ET AUTONOMES :

■ LES OUTILS DE LA DRAMATURGIE (80 HEURES)

■ ATELIER DE DEVELOPPEMENT DES PROJETS PERSONNELS (80 HEURES)

Au moment de leur inscription, les stagiaires sont invités à venir chercher le livre de Julie PONSONNET consacré à la dramaturgie. Il est demandé aux apprenants de lire ce manuel avant le démarrage de la formation.

Les deux premières semaines de la formation sont consacrées aux principes de la dramaturgie. Cet apprentissage des bases de la structure est la première étape avant d'entreprendre l'écriture d'un scénario de long métrage (voir de court-métrage).

Chaque jour, la formatrice commence par un point de dramaturgie, d'abord d'un point de vue théorique puis en pratique lors d'exercices de groupe. Enfin des séances de visionnages de films français et étrangers permettent aux apprenants d'analyser les forces et les failles de scénarios et proposent ce qu'il aurait pu permettre d'améliorer la structure du film.

Les deux semaines consacrées au développement de projet démarrent par un atelier pitch où chacun présente son idée de scénario. Encadrés par un deuxième formateur, les stagiaires alternent la phase d'écriture individuelle à des exercices de créativité en atelier.

La formatrice rencontre quotidiennement les stagiaires, leur faire des remarques sur leur projet dans le but de les amener à le retravailler pour le prochain entretien.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens pédagogiques :

supports, ressources pédagogiques...) :

- Dossier de documentation propre à chaque intervenant.

Moyens techniques

matériels, équipements techniques

et informatiques, logiciels utilisés) :

- Matériel didactique mis à disposition pour l'exercice de simulation
- Salle avec télévision et lecteur DVD,
- Vidéoprojecteur

A l'issue de chaque semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par les formateurs référents et le directeur pédagogique.

En fin de formation :

Les stagiaires considèrent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.
Le Jury du CEFPF évalue les compétences des stagiaires.

Modalité de suivi :

Évaluations hebdomadaires

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le formateur référent et le directeur pédagogique.

En fin de formation :

Les stagiaires considèrent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation et leur marge d'évolution professionnelle

Modalité d'évaluation :

A l'issue de la première partie

Contrôle des connaissances par écrit
(2 heures en centre de formation)

PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ LES OUTILS DE LA DRAMATURGIE

Cette partie permet aux stagiaires d'acquérir l'ensemble des notions et outils de dramaturgie, indispensables à l'écriture de scénarios. Sont traités en détail les thèmes suivants :

PREMIERE PARTIE : 100 HEURES

■ Introduction

- Le rôle du scénariste et son positionnement : film expérimental ou film à récit ?
- Les contraintes d'écriture : écrire pour l'image, pour les spectateurs, pour un marché.
- Le besoin de sens et d'émotions du spectateur.
- Les bases de la dramaturgie : un début, un milieu, une fin.

■ Le conflit, cœur de toute œuvre dramatique

- Définition des conflits : interne/externe, passif/dynamique, présent/en perspective.
- Rôle et fonction du conflit : enjeu et identification du spectateur.
- Comment écrire de manière conflictuelle ?

■ Les prémisses de l'histoire

- L'arène narrative : l'univers dans lequel évolue le récit.
- La situation initiale et la routine du protagoniste.
- Le protagoniste idéal pour porter l'histoire.
- L'élément déclencheur qui lance l'aventure.
- Approches théoriques françaises et américaines.

■ La caractérisation des personnages

- L'identification du spectateur à travers les personnages.
- Degrés de caractérisation selon le genre du film.
- Éléments de caractérisation : passé, présent, futur.
- Psychologie des personnages et rôle du conflit dans leur construction.
- Le spectre du passé influençant le présent.
- Traits de caractère dominants et nuances.
- Transformation des personnages : une question de genre et de philosophie.

■ Le cœur de l'histoire : enjeux et obstacles

- Objectifs conscients et inconscients du protagoniste.
- Motivations et enjeux : qu'a-t-il à perdre ?
- Moyens mis en œuvre pour atteindre l'objectif.
- Obstacles et défis rencontrés.
- Nœuds dramatiques : relancer l'action, créer de l'urgence et du suspens.

■ Le climax et la fin de l'histoire

- La montée en tension jusqu'au climax.
- Définition du dénouement et résolution de l'histoire.
- Différentes fins : happy-end, tragique, nuancée.
- Les structures alternatives : fausses fins, coups de théâtre.
- La gestion du suspens et du compte à rebours.
- La fin en lien avec le point de vue de l'auteur.

■ La place du spectateur dans le processus narratif

- Le spectateur, partenaire officiel du processus narratif.

• La préparation et le paiement.

• L'ironie dramatique / La surprise / Le mystère.

• La nécessité de clarté (des personnages et des éléments d'intrigue).

• Le suspens qui fait participer consciemment le spectateur.

• Le sous-texte qui fait participer inconsciemment le spectateur.

■ Structurer son histoire

Les mêmes éléments de dramaturgie pour une multitude de structures possibles.

La structure qui vient de l'intérieur et non de l'extérieur.

La place et le rôle de (ou des) sous-intrigue(s) dans une histoire.

■ La scène et le dialogue

- Structure d'une scène : début, milieu, fin.
- L'importance du conflit dans les scènes.
- L'évolution de la « température » d'une scène.
- Les liens entre les scènes.
- Dialogues : bon vs mauvais dialogue.
- Dialogue et caractérisation des personnages.
- Dialogue et transmission d'informations.
- Dialogue, sous-texte et musicalité.

■ Présenter et vendre son projet

- Le pitch dramatique : protagoniste, objectif, promesses de conflit.
- Le synopsis.
- Le traitement.
- La continuité dialoguée.
- La note d'intention de l'auteur..

■ Présenter et vendre son projet

- Le pitch dramatique : protagoniste, objectif, promesses de conflit.
- Le synopsis.
- Le traitement.
- La continuité dialoguée.
- La note d'intention de l'auteur.

■ Bilan de la partie théorique et lancement des projets individuels

Tour de table des participants / Questions et bilan.

Choix des projets qui seront développés dans le cadre de l'atelier.

DEUXIEME PARTIE : 100 HEURES

ATELIER DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS PERSONNELS

Cette deuxième phase vise à mettre en application les principes de dramaturgie appris lors de la première partie et à accompagner les stagiaires dans le développement de leur projet de long métrage. Sous la supervision du formateur référent, chaque participant bénéficie d'un suivi personnalisé et d'un travail en atelier collaboratif.

Objectifs de l'atelier

Les stagiaires auront pour but de produire :

- Soit un traitement (voire une continuité dialoguée) d'un court-métrage.

- Soit un synopsis détaillé d'un long-métrage, accompagné d'une note d'intention et, selon l'avancement du projet, de séquences dialoguées.

La formation alterne :

- Écriture en atelier, favorisant l'interaction et les retours constructifs.
- Séances d'écriture individuelles, ponctuées d'entretiens personnalisés avec le formateur référent.

Déroulement de l'atelier

L'atelier se structure en plusieurs phases progressives :

1. Définition du projet et mise en place des bases

- Cahier des charges dramaturgique : chaque stagiaire remplit un document guidé pour préciser son intention d'auteur, son sujet, son point de vue, ainsi que les bases de son intrigue (personnages, enjeux, obstacles, dénouement, transformation éventuelle des personnages...).

- Atelier collectif : tour de table où chaque participant présente son projet et reçoit des retours du formateur et des autres stagiaires.

2. Affinement progressif du projet

Les séances suivantes, sous forme d'entretiens individuels, permettent d'approfondir :

- L'intention de l'auteur et le message du film.
- La caractérisation des personnages et leur arc narratif.
- La structure dramatique et la progression de l'intrigue.

Thèmes abordés durant l'accompagnement

■ Analyse globale du projet

- Origine et genèse du projet.
- Sources d'inspiration et enjeux narratifs.
- Choix du genre et du ton du film.
- Définition du thème central et du point de vue de l'auteur.
- Contexte et pertinence du sujet aujourd'hui.
- Impact potentiel sur le public.

■ Choix et caractérisation des personnages

- Définition du protagoniste, de l'antagoniste et de l'enjeu qui les oppose.
- Motivations, but et trajectoire des personnages.
- Analyse de leurs conflits internes et externes.
- Développement de leur singularité et de leur psychologie.
- Étude des interactions et dynamiques relationnelles.

■ Construction dramatique et structuration du scénario

- Identification du conflit dramatique central et des intrigues secondaires.
- Structuration des nœuds dramatiques, obstacles et péripéties.
- Étude de la progression dramatique et du rythme narratif.
- Analyse de la construction des scènes et de leur enchaînement.
- Élaboration du séquencier.
- Recherche de solutions aux éventuels blocages narratifs..

■ Les dialogues et le langage cinématographique

- Maîtriser la spécificité des dialogues pour le cinéma.
- Trouver le bon équilibre entre dialogue et sous-texte.
- Donner du rythme et de la fluidité aux dialogues.

■ Validation finale

Modalités d'évaluation

- Questionnaire écrit.



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPP doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPP et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPP et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPP. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

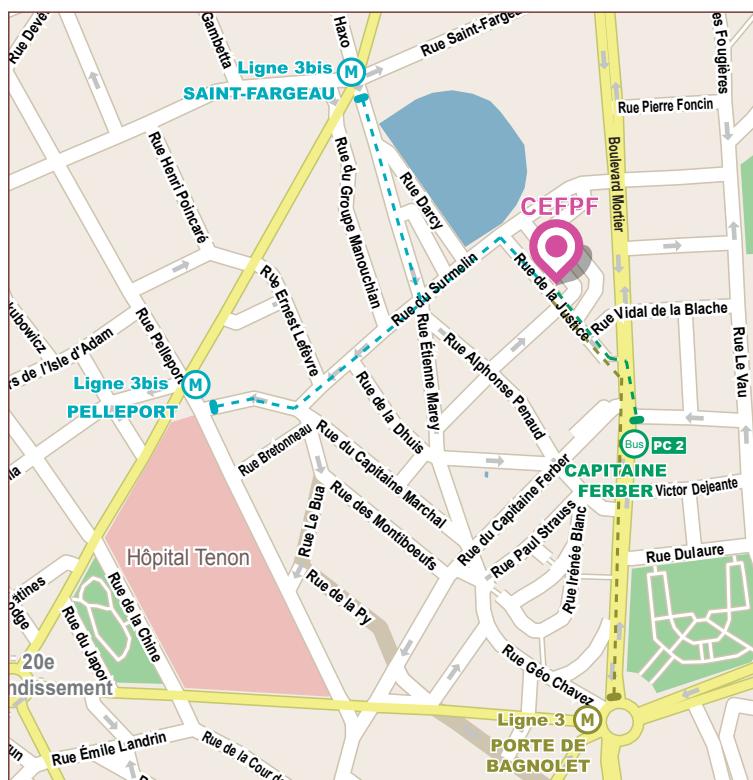
V . GARANTIES

Le CEFPP ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPP se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

